

ÉDITION AUTOMNE

ÉDITION HIVER

ÉDITION SPRING

# ENSEMBLE A PANTIN

## BULLETIN MUNICIPAL — JUIN - JUILLET 1982

bonnes  
vacances



### Contrat de solidarité

sa signature constitue un évènement  
p. 3

### Sécurité

une meilleure utilisation de la police et des renforts  
p. 4 - 5



## SÉCURITÉ : une meilleure utilisation des forces

Le courrier envoyé aux élus, les rencontres dans les quartiers, les réunions avec les personnes âgées font régulièrement état des préoccupations des pantinois en ce qui concerne la sécurité au sens large.

Les lettres portent sur la sécurité dans les moyens de transport, sur la voie publique, les vols, les agressions, les problèmes de circulation, d'hygiène publique, le bruit et les nuisances les plus diverses.

Monsieur le Maire en particulier, et les élus dans leur ensemble, sont les premiers concernés car ils sont confrontés à tous les aspects de la vie des citoyens qui, avec raison, ne manquent pas d'attirer leur attention sur tout ce qui rend leur vie difficile, y compris les plus petites choses. Or, ils n'obtiennent qu'avec difficulté les moyens pour faire respecter les pouvoirs dont ils disposent.

En ce qui concerne la sécurité proprement dite, les policiers sont très sollicités, et bien des fois, mal compris dans leurs fonctions. Il faut dire que dans le passé le rôle de la police n'a pas toujours été bien utilisé.

Dans ces conditions pour définir les tâches de la sécurité publique, pour améliorer la vie sociale et culturelle de la population, pour trouver des formes d'action préventive, il fallait trouver une concertation entre la Municipalité et les services policiers.

La volonté des responsables de la police locale est d'exercer leur métier permettant d'assurer la sécurité des pantinois, et celle des élus est de contribuer au succès d'une telle action.



Pendant la période des congés scolaires, le personnel qui travaille à la sortie des écoles, est affecté à la surveillance

### Les «pouvoirs» du maire en matière de sécurité :

En théorie, et selon les textes en vigueur, le Maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, d'assurer le bon ordre, la sécurité publique...

Néanmoins, dans la pratique, à Pantin comme d'ailleurs dans les communes où la police est établie (1), c'est le représentant de l'Etat dans le département (Préfet, Commissaire de la République) qui est investi de la responsabilité de maintenir la sécurité et l'ordre publics.

Les fonctionnaires de la Police Nationale et les militaires de la Gendarmerie Nationale ont pour mission d'assurer, selon les directives du représentant de l'Etat dans le département, la tranquillité et l'ordre publics.

Autrement dit, compte tenu des dispositions législatives et réglementaires relatives à cette matière, le Maire ne peut donner aux policiers et aux gendarmes d'instructions pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre et de la sécurité qui relèvent de la compétence exclusive du représentant de l'Etat dans le département.

Toutefois, dans un souci de bonne administration, il est nécessaire que, ici, l'action au niveau municipal et l'action de la police de l'Etat soient étroitement coordonnées pour obtenir une efficacité maximale.

(1) Dès avant la guerre, l'établissement des polices municipales avait été prononcé individuellement pour un certain nombre de grandes villes. Depuis 1940, outre que les établissements par voie individuelle ont continué d'être pratiquées, la loi du 23 avril 1941 a donné à l'établissement des polices municipales une portée tout à fait nouvelle en l'établissant par voie générale pour toutes les communes de plus de 10.000 habitants.

Au cours d'une séance du Conseil Général, Monsieur BERTHELOT signalait que «l'état actuel des forces de police en Seine-Saint-Denis, accuse un retard d'au moins 500 hommes par rapport aux besoins exprimés en 1971 et que «c'est presque un millier de postes qu'il faudrait rapidement créer».

### Effectifs à Pantin

- Police judiciaire : 2 officiers, 4 inspecteurs, 3 enquêteurs

- Police en tenue : 1 officier de paix, 6 brigadiers chefs, 9 brigadiers, 76 gardiens de la paix, 5 agents de surveillance (contractuels). Ils assurent la permanence au poste de police et les interventions de police-sécurité en quatre brigades vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Les effectifs, s'avèrent très insuffisants, si comme le souhaitent les élus locaux et les policiers, l'on veut développer et améliorer la surveillance et la prévention sous forme d'ilotiers. Cela demande un renfort de 20 gardiens de la paix (5 par brigade) et également un équipement radio mieux adapté, permettant des liaisons plus rapides entre le commissariat et les îlotiers.

Il faut du personnel en nombre suffisant, des moyens adaptés en équipement mais aussi une formation initiale et permanente des fonctionnaires de police de qualité et adaptée aux tâches nouvelles et à leur évolution. Les expériences qui ont déjà lieu dans la ville, même limitées, montrent que le véritable rôle de la police est avant tout de prévenir, à condition qu'elle en ait les moyens.

### Des solutions ?

Elles passent par le renfort des forces de police et leur utilisation d'une façon différente.

D'ores et déjà, au commissariat de Pantin il est prévu l'arrivée de 8 gardiens supplémentaires et d'un «ilot» composé de 3 gardiens chargés exclusivement de ces tâches.

Ces renforts, prévus dans le cadre du budget 1982 de l'Etat arriveront progressivement jusqu'en mars 1983.

D'autre part, la présence effective des policiers sera renforcée dans le département, par des «patrouilles portées» c'est-à-dire des policiers déposés et repris par des cars de police-sécurité. Cela en raison de l'effet préventif et dissuasif qui représente la présence des policiers sur la voie publique.

A ce propos, plusieurs personnes ont souligné l'effet dissuasif découlant de la présence des forces de police durant les travaux aux Quatre Chemins au mois de janvier 1982.

### L'ilotage.

Sur le plan départemental, les résultats obtenus avec 100 agents «ilotiers», sont révélateurs de l'intérêt de ce système, tant du point de la satisfaction de la population que de la dissuasion des actes de délinquance.

L'ilotage consiste à affecter, en des endroits déterminés, un certain nombre de policiers, de façon permanente. Le système a l'avantage d'avoir une police présente, qui, après un certain temps, connaît les habitants et le quartier. Et ce sont ces rapports tissés avec tous et entre tous qui sont essentiels. Seulement le système nécessite nous le répétons, d'un grand nombre d'effectifs dotés de matériel adéquat. Des efforts sont faits par la police de Pantin pour mettre des gens sur les endroits les plus sensibles, confirmant la nécessité de l'ilotage.

Si les gens continuent de se renfermer derrière leurs portes, le sentiment d'insécurité persistera. Cela ne peut que les isoler vis-à-vis d'eux-mêmes. Pour y remédier, il faut créer des contacts : avec le voisin de palier, avec le commerçant, avec le policier qui fait sa ronde. Ces nouvelles solidarités seront bénéfiques pour tout le monde.



Rondes préventives

## de police et des renforts

Le nombre de cambriolages augmente considérablement pendant la période de vacances.

Le commissariat de police et la gendarmerie rappellent certaines précautions élémentaires, et conseillent la prudence :

- Lors de vos absences, si vous occupez une maison individuelle et que vous avez été déjà cambriolé, signalez au commissariat votre période de départ. Des surveillances seront effectuées lors des rondes.

- Si des voisins acceptent de le faire, confiez-leur une clé afin qu'ils ouvrent tous les matins les volets.



Avant de partir :  
 . Vérouillez les portes, les fenêtres et autres.  
 . Rangez ou dissimulez ce qui peut faciliter une effraction (échelle, barre de fer, cric etc).  
 . Ne cachez pas vos clés dans vos boîtes aux lettres, sous le paillasse, ou dans un pot de fleurs près de la porte. N'inscrivez pas de nom et d'adresse sur vos clés.  
 . Si vous avez des objets de valeur à la maison, si possible, photographiez-les, prélevez le numéro de série, marquez et autres signes distinctifs.

Les personnes âgées :  
 . Ne portez jamais de grosses sommes sur vous, placez votre argent, (petite somme) sur vous dans une poche intérieure plutôt que dans votre sac à main ou à provisions.

Si vous constatez une présence d'individus suspects,appelez aussitôt le 17 ou le 845.05.35 (commissariat de police).

Quelques chiffres :

- Par rapport à 1980, on a enregistré une baisse de 5,85 % de la criminalité à Pantin, en 1981.

- Les délires sont plus nombreux pendant les mois de juillet et août et au cours des nuits des vendredis et samedis.

- Le nombre de personnes mises en cause est passé de 424 en 1980 à 478 en 1981, soit une augmentation de 12,73 %.



Dans les quartiers

## le bureau du logement à votre service

Au 30 juin, 2.298 personnes étaient inscrites au service du logement, en mairie. Les motifs des demandes sont très divers : habitations insalubres, logements trop petits, hébergement par un parent ou ami, les loyers trop chers, le changement de quartier. En dehors de ces demandes, la commune a l'obligation d'assurer un logement aux enseignants titulaires de leur poste ou, à défaut, le versement de l'indemnité représentative de logement.

D'après une étude faite par le service du logement, il ressort que :

- la plupart des demandeurs veulent être relogés à Pantin

- très peu peuvent acheter  
 - plus de la moitié ont des ressources très modestes  
 - les familles étrangères représentent 25% des mal-logés  
 - et qu'une trentaine de familles ont déposé leur demande depuis neuf ans.

Parmi les demandeurs, on relevait, au 30 juin 1982 :

Personnes âgées + de 65 ans	256
Jeunes âgés de - de 25 ans	396
Personnes de nationalité étrangère	523



Travaux d'isolation thermique et phonique de l'Office H.L.M. de Pantin, rue Anatole France.



Le contingent communal est le nombre de logements dont dispose le bureau du logement en mairie. Il représente, selon les conventions passées avec les sociétés et Offices d'H.L.M., de 10 à 20% des logements construits, pour lesquels la ville a garanti les emprunts.

Ces dernières années, un grand effort de construction a été fait par l'Office H.L.M. de Pantin. Près de trois cents logements ont été construits depuis l'élection de Jacques ISABET, fin 1978, à la présidence de l'Office. D'autres projets suivront, comme les 80 logements, avenue Jean Lolive, rues Pierre Brossolette et Formagne.

Dans toutes les opérations de construction, un pourcentage de logements est réservé aux organismes prêteurs, notamment à ceux apportant «le 1% patronal».

A l'Office H.L.M., selon les textes, une commission d'attribution est officiellement constituée, elle est présidée par

Heures d'ouverture du bureau du logement tous les jours de 14h à 18h samedi matin de 8h30 à 12h30

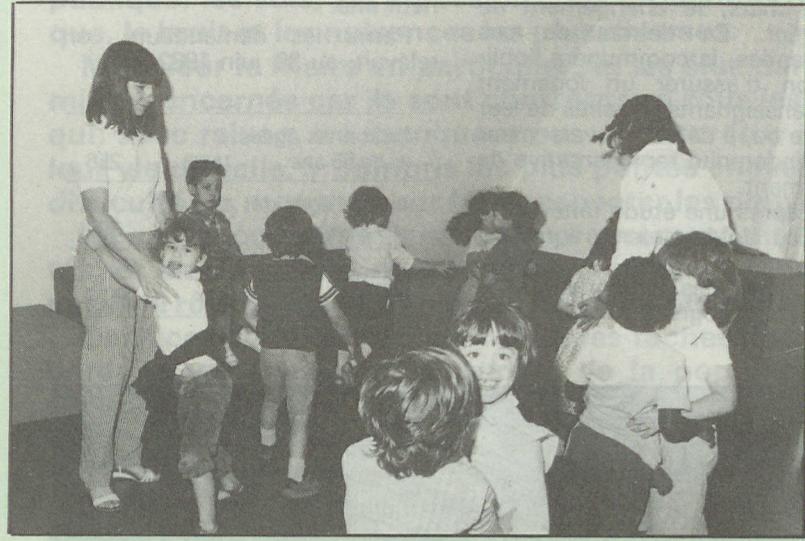
Papiers à fournir :  
 . Carte de sécurité sociale  
 . Livret de famille  
 . Fiches d'allocations familiales  
 . Dernières feuilles de paie de tous les membres de la famille  
 . Avertissement d'impôts sur les revenus  
 . Carte de séjour  
 . Attestation de l'employeur indiquant la date de rentrée dans l'entreprise pour les personnes qui travaillent à Pantin  
 . Lettre d'hébergement pour les personnes logées chez des parents ou des amis

## Centre de Loisirs

«Povrossage» le centre de loisirs 56, avenue Ed. Vaillant ouvre ses portes.

À la rentrée le centre de loisirs de Sadi Carnot sera transféré dans de nouveaux locaux à l'Ilot 27.

Dans le cadre du contrat de solidarité, six postes seront créés pour l'accueil des enfants le soir, dans trois centres de la ville.



Après la sieste, on se détend...

Le centre de loisirs 56 avenue Ed. Vaillant a ouvert ses portes aux enfants de maternelle et primaire, depuis le premier juillet.

L'aménagement et le mobilier du centre, (appelé pour l'instant «Povrossage») sont remarquables.

C'est la réponse donnée par la municipalité aux besoins de plus en plus exigeants : aujourd'hui un tout petit enfant est en contact avec l'informatique et d'autres techniques super développées. Fini les temps du patronage et de la garderie, le rôle des centres de loisirs est bien différent.

Pascale SAUVIGNIER responsable des centres de loisirs nous parle de cet aménagement :

«Les coins de vie qui structurent l'espace sont aménagés, ils déterminent le cadre de vie de chaque groupe d'âge.

En maternelle ils correspondent souvent, aux actes de la vie quotidienne (manger, se reposer, jouer). L'enfant a besoin

d'agir sur les choses pour les maîtriser, les transformer et enrichir son jeu, sa principale activité. La petite kitchenette leur permettra, à leur mesure, de «faire».

... Notre désir est d'utiliser à fond l'atout que représente ici l'aménagement d'un tel espace. Cela ne veut pas dire que ce soit ici, le seul centre où l'on puisse bien travailler. Loin de là...»

La journée commence avec l'accueil et le petit déjeuner. A ce propos, Pascale disait que le personnel de service avait demandé de venir travailler à ce centre. Une raison supplémentaire pour les intégrer au travail collectif d'animation.

Une des fonctions des centres de loisirs est d'assurer le lieu entre les différents milieux que l'enfant fréquente : famille, école, loisirs. C'est une tâche compliquée. Nous y reviendrons.

## Petite enfance



Le conseil municipal, dans sa séance du 24 juin a approuvé le principe de la construction d'une crèche collective de 60 places et d'une halte-garderie dans l'opération Ilot 51.

Installée sur le toit d'une grande surface commerciale, la crèche sera pourtant tout à fait indépendante, avec des accès et sorties directes. Le projet prévoit un lieu de jeux avec jardin et bassin d'eau.

Les besoins de la petite enfance sont pressants, environ trois cent cinquante familles sont déclarées en attente, à Pantin. Dans le secteur, en fin d'année 1981 on comptait au secteur Ilot 27 et Ilot 51, plus de 1000 logements nouveaux.

La grande surface prévue dans cet endroit et les commerces tout proches le long de l'avenue Jean Lalive créent des conditions favorables au projet de halte-garderie de vingt places annexée à la crèche.



Le coin «pâte à modeler». C'est à partir de cette matière, que les petits travaillent de leurs mains; on prolonge l'activité en utilisant également la terre, la farine et l'eau. Ces activités sont un moyen pour atteindre les objectifs d'éducation : permettre un développement harmonieux de l'enfant, permettre la pratique d'une vie collective.



On touche, on découvre avec plaisir, le livre



## Ludothèque



Les enfants du quartier connaissent bien la ludothèque, 20, rue Scandicci. À la rentrée prochaine, un atelier permettra les activités de construction, et les plus petits seront accueillis dans un «coin» spécialement aménagé pour eux.

## Pour nos retraités

Plus de trois cent retraités se sont réunis pour les goûters du 14 juillet, organisés par le Bureau d'Aide Sociale. (voir nos photos)

C'était une occasion de se rassembler, lier des amitiés, danser et bien sûr, discuter avec les élus.

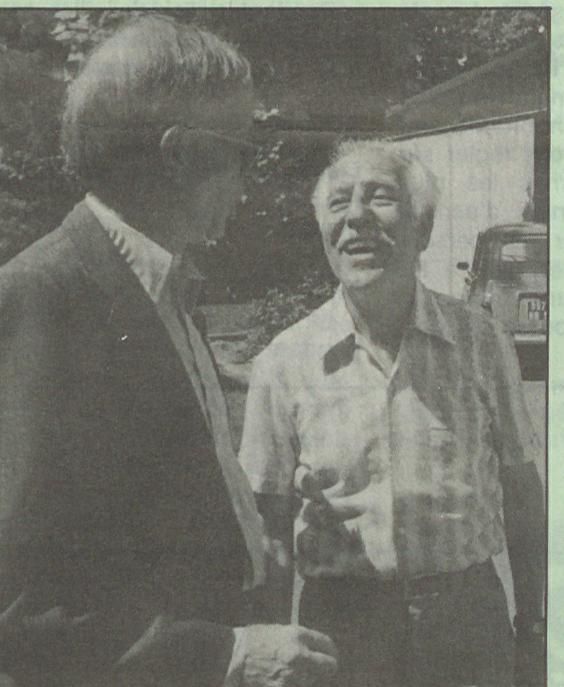
Mais il n'y a pas que cela. Dans l'action entreprise par la municipalité, les élus font du troisième âge, comme de



Guy LÉGER, maire-adjoint, écoute les personnes âgées.



Jacques DROUIN, maire-adjoint et Jacques BEAUMATIN, conseiller municipal discutent avec nos retraités.



Michel BERTHELOT, conseiller municipal, conseiller général s'entretient avec un retraité



On danse



Le goûter au 42, avenue Édouard Vaillant, on parle, on fait connaissance.

### □ Remerciements...

Par cette présente, je tiens sincèrement à vous remercier ainsi que vos services municipaux, pour l'excellente journée que j'ai passée au bois de Vincennes, surtout pour ma première sortie avec tout ce monde, une telle initiative est une marque supplémentaire de la volonté d'être toujours plus au service des Pantinois et Pantinoises.

Mme C...



Le foyer-restaurant, rue Courteeline

l'enfance ou de la culture, une priorité. Les services en direction des retraités sont nombreux. Citons par exemple les sept personnes de plus de 65 ans qui bénéficient, depuis très peu de temps, du portage de repas à domicile, ou le foyer-restaurant, 2, allée Courteeline. La collaboration du Bureau d'Aide Sociale, de l'Économat et des Services Techniques municipaux ont permis le fonctionnement rapide de ce foyer-restaurant pour les personnes ne partant pas en vacances. Son inauguration ne saurait tarder.

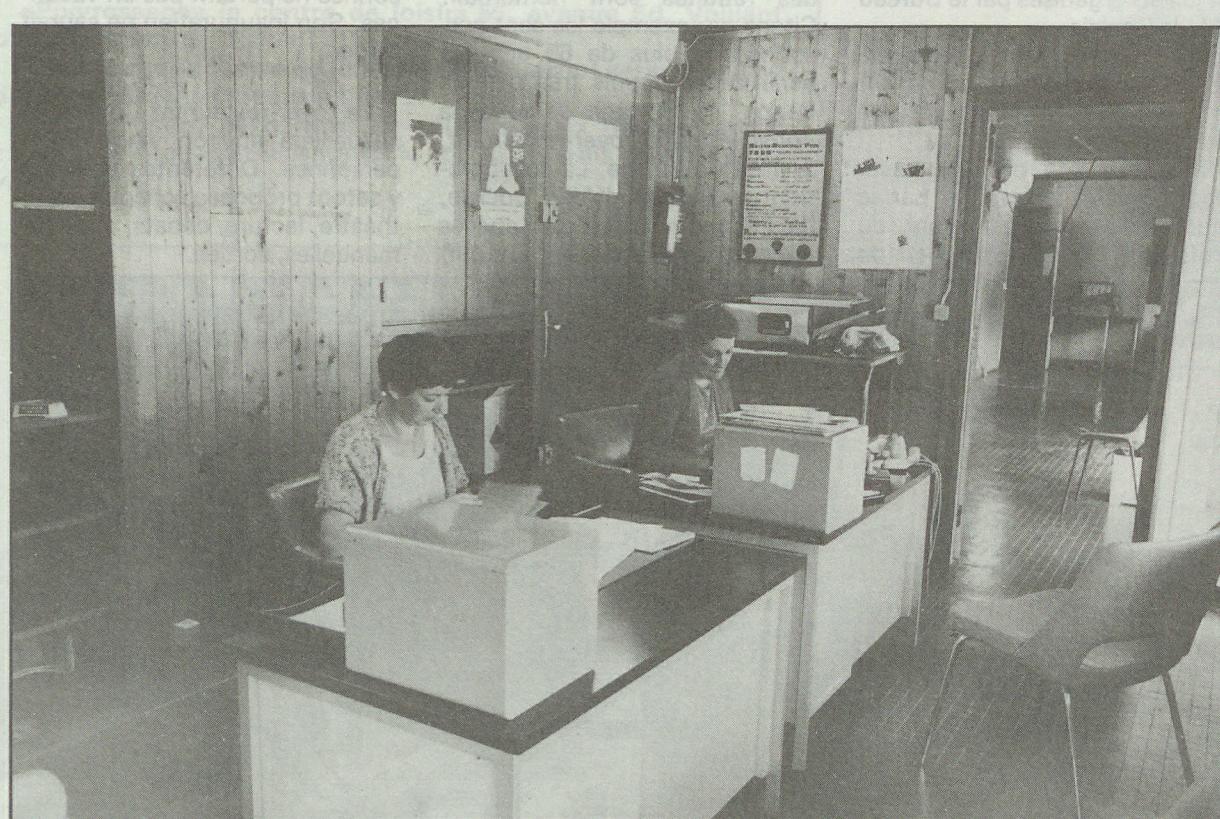
Le foyer-restaurant Courteeline accueillera environ vingt cinq personnes. Différentes activités y seront proposées chaque jour : théâtre, lecture, débats, activités manuelles, sorties.

## ACTUALITÉ

## ACTUALITÉ

## ACTUALITÉ

### Du nouveau aux Courtillières



Les locaux de la mairie annexe

- Ouverture tous les jours de la mairie annexe à la rentrée
- Un foyer-restaurant pour les retraités bientôt
- Installation de bacs à fleurs

L'aménagement des locaux de la mairie annexe des Courtillières et du foyer-restaurant pour les retraités sera entrepris pendant les mois de juillet et août.

Ces travaux vont occasionner un certain dérangement aux usagers de la mairie annexe. Mais, par contre, le souhait des retraités des quartiers sera satisfait. Ils avaient demandé à bénéficier d'un foyer-restaurant sur le quartier, lors des rencontres avec M. Jacques ISABET, Maire de Pantin, Conseiller Général et M. Michel BERTHELOT, Conseiller Général.

Deuxième bonne nouvelle, les habitants du quartier verront installer avenue des Courtillières, des bacs à fleurs, comme cela avait été demandé au début de l'année.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, la mairie annexe des Courtillières sera ouverte tous les jours afin de faciliter les démarches administratives des habitants du quartier qui pourront régler sur place les problèmes les plus divers : le personnel d'accueil s'efforcera d'aider les personnes, les renseigner, suivre les dossiers, donner une réponse le mieux possible à toutes les questions.

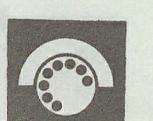
Pendant le mois de juillet, contrairement aux années précédentes, le public sera accueilli tout le mois.

Des permanences auront lieu les :

mardis	9h à 12h 30
les samedis	et 14h à 18h
La mairie annexe sera fermée pendant le mois d'août.	

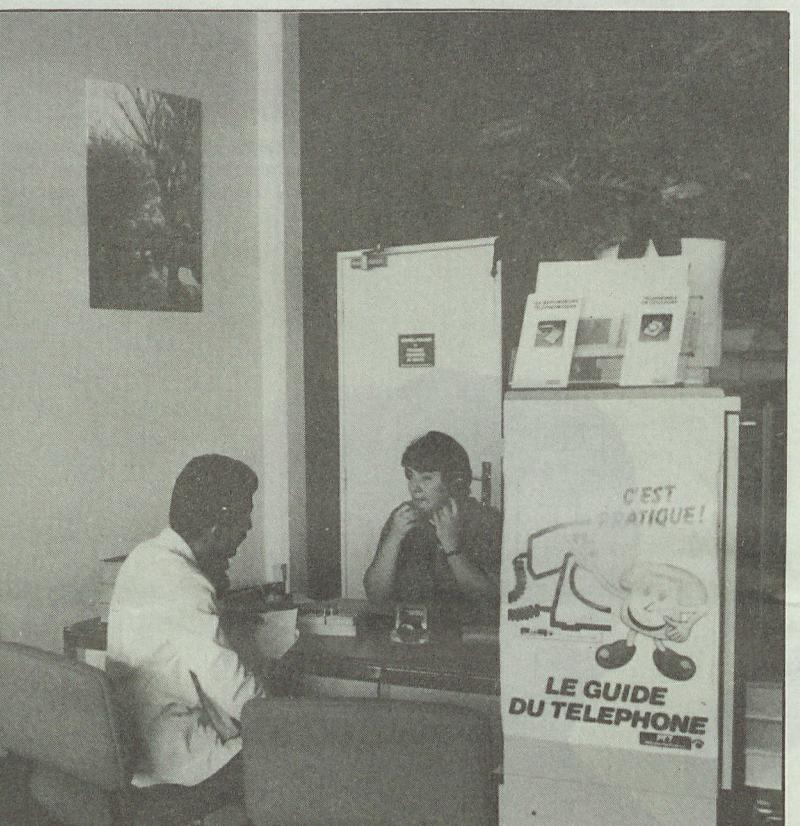
Le Central Villette

### Le cent millionième abonné à Villette



Le Centre Principal d'Exploitation Villette a fêté jeudi 24 juin son 100.000<sup>ème</sup> abonné, en présence de M. Isabet, Maire de Pantin, Conseiller Général, de M. Blanquart, Directeur de la Direction Opérationnelle Télécom Paris Nord-Est, de M. Brejon, Chef de Centre et de l'ensemble du personnel de Villette.

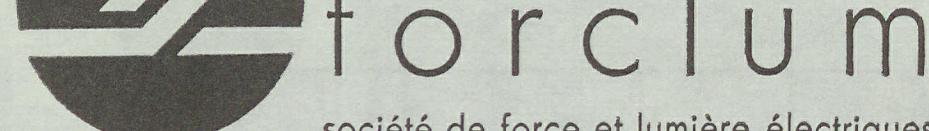
Mademoiselle Gouasdon, l'heureuse abonnée, a reçu des mains de M. Blanquart, un digital 2000, puis a visité les installations téléphoniques.



**CENTRE D'AFFAIRES PARIS NORD**  
Bâtiment "Ampère n° 1", 93153 LE BLANC-MESNIL - Tél. 865-42-41

**DIRECTION REGIONALE DE SAINT-DENIS**  
2, rue Gabriel-Péri - Tél. : 821-61-90  
B.P. 105 - 93203 SAINT DENIS Cedex 1

**TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES TOUTES PUISSANCES**  
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE SOLAIRE



société de force et lumière électriques

**Equipement d'usines, de centrales et de poste de transformation - Immeubles de bureaux et d'habitation - Hôpitaux, universités, équipements sportifs - Eclairage public, réseaux de distribution - Tableaux, contrôle, régulation - Automatisme, télécommande - Bases vie**

## COURRIER

### Plaque commémorative...

...J'attends avec impatience la rénovation de la rue Auger pour pouvoir apposer la plaque commémorative à la mémoire de ma famille et de leurs écuries, sans oublier : la Gendarmerie.

Je voulais ajouter que devant la porte cochère de ce 11, de la rue Auger (le 23 août 1944) une jeune fille fut blessée gravement par une balle explosive dans le genou (ce fut l'ablation de la rotule), les allemands se sauvaient en mitraillant les rues. (Cette jeune fille s'appelait G. D...) et elle devint Madame T... : ma femme.

M. T...

Suite à votre courrier, le Conseil Municipal s'est arrêté sur ce témoignage d'attachement au patrimoine de la commune et l'idée a été retenue, dans le cadre des travaux de l'ilot 27, de poser une plaque commémorative ou toute autre forme qui serve à perpétuer ce souvenir.

Nous souhaitons pour ce quartier, un urbanisme moderne, à dimensions humaines, qui laisse au même temps une place pour les liens avec le passé.

Je tiens à réitérer l'attention portée par le Conseil Municipal à cette question et auquel point nous sommes, les conseillers municipaux, attentifs à la sensibilité de ce pantinois.

A. GONCALVES  
Maire-Adjoint.

### Toujours la plaque...

Bravo pour votre fête, dommage la pluie était présente!!!

Bravo aussi pour la rétrospective de Pantin. Mais ma rue du Pré Saint-Gervais n'était pas présente. J'y suis né en 1923 et ma mère en 1896, ainsi que sa mère : la rue Auger non plus n'était pas là, ou j'espère, la plaque commémorative sera posée très bientôt. Un passé pour moi avec nos écuries et le commerce de bestiaux.

M. T...

### Manufacture des Tabacs...

Je suis de tout cœur avec vous, pour le maintien de la marche de la Manufacture des Tabacs, pour toutes les raisons évoquées par le Sénateur Mme Danielle BIDARD.

Tout ce qui a rapport à Pantin me touche et il ne faut pas perdre tous nos travailleurs, et, nos biens.

Pantin s'embellit et continuera je l'espère. Les nouveaux bâtiments construits par la R.A.T.P. ne sont pas mal du tout, et ce que je trouve vraiment admirable, c'est ce cadran solaire, que l'on est en train de dessiner et que je vois parfaitement de ma fenêtre (félicitations à celui qui en a eu l'idée).

Ce que je vous dis est en dehors de la question posée, et vous prie de m'excuser, mais je trouve cela tellement joli, et en suis très heureuse.

Mme CH...  
rue Courtois

## ASSOCIATIONS

### Radio T.S.F. 93...

### «Poésie 93»...



Tout d'abord elle s'est attaquée à la consommation par une approche technique sous la forme de «meilleur choix» et répondait à la question : Comment consommer ? Les lecteurs de «Que choisir» l'ont apprécié depuis de nombreuses années.

Ensuite l.U.F.C. a intégré l'aspect juridique dans l'acte de consommer et nous avons parlé de Défense du Consommateur en termes de droits, de contacts, de conventions, etc... De nombreuses personnes se sont présentées à nos permanences locales pour connaître la marche à suivre dans le règlement d'un litige plus ou moins compliqué.

Plus récemment, nous avons pris conscience d'aspects économiques à l'échelon français européen, terrien (tiers monde).

Nous ne pouvons pas continuer à consommer quotidiennement comme des inconscients !

Notre surconsommation, notamment en viande met les hommes du tiers monde en concurrence alimentaire avec le bétail des pays riches..

Notre bétail consomme autant de céréales que les habitants de la Chine et de l'Inde réunis.

Les aliments pour bétail (manioc, soja) sont de plus en plus produits sur les terres et par les peuples du tiers monde et ces cultures d'exportation prennent la place des cultures vivifiantes qui, précisément, pourraient nourrir les habitants de ces pays.

Notre Union locale de consommateurs tout comme Terre des hommes et Frères des hommes font appel à tous.

Il est temps de renverser cette tendance au gaspillage des aliments du tiers monde en réduisant notre consommation en viande.

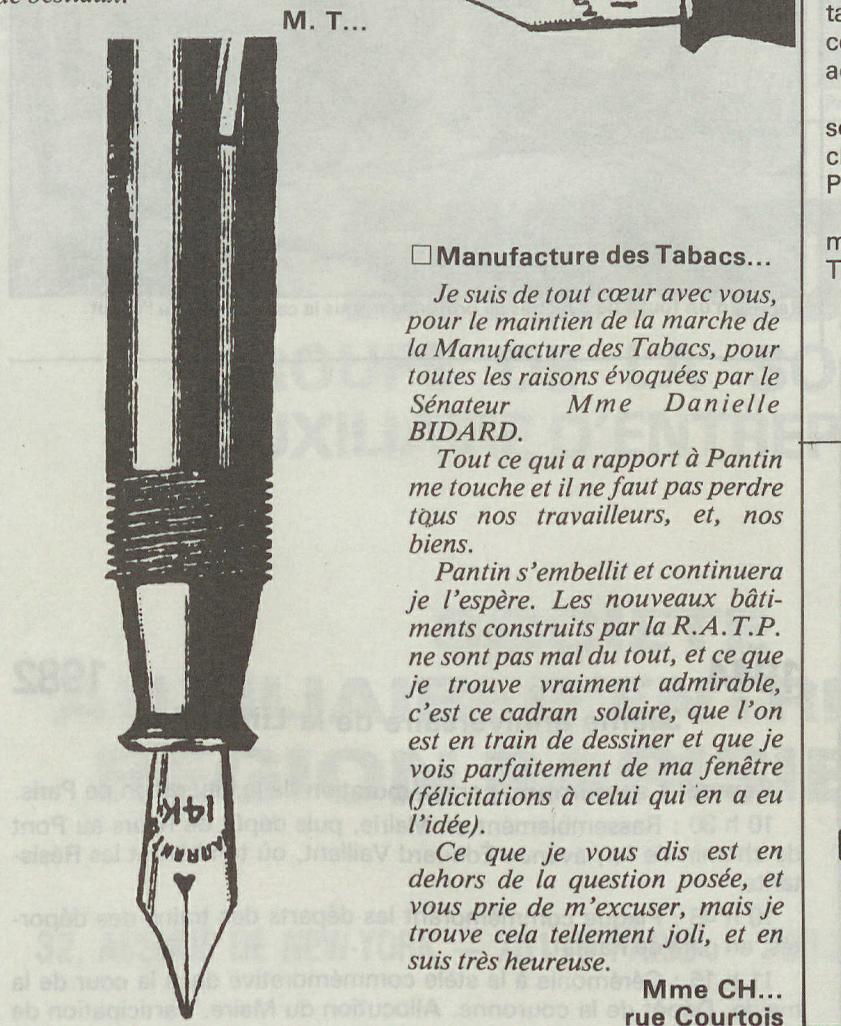
Nous ne nous en porterons que mieux, attention, nous disons bien réduire et seulement réduire notre consommation de viande : il ne s'agit pas de la supprimer mais de la ramener à un niveau raisonnable, un art de vivre et s'habituer à manger autrement et redécouvrir les céréales, par exemple, qui apportent autant de protéines que la viande.

Nous sommes tous concernés par la consommation. Venez renforcer notre Union locale qui se veut indépendante de toute pression.

Permanence à la Maison Pour Tous - 9, rue Lavoisier - tous les mardi de 18h 30 à 19h 30.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Union Locale des Consommateurs 9, rue Lavoisier



**max renaud**  
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS



**IMPASSE DIDEROT**  
93500 PANTIN B.P. 181

Tél. 840-42-22

## Ayez la main verte !

## notre environnement : les fleurs



Les fleurs par leurs couleurs, leurs proportions, leurs formes sont une part agréable de notre cadre de vie. Elles sont présentes dans nos fêtes et dans nos peines, mais pas assez souvent dans notre vie quotidienne. Pourquoi : d'abord question de ressources et ensuite question de connaissances.

En ce qui concerne les ressources une simple plante en pot bien soignée peut ne pas revenir trop cher, exemple : un géranium bien «chouchouté» de 30 francs peut vivre de mai jusqu'à fin octobre, soit six mois, c'est donc un petit investissement pour une grande joie.

Au niveau des connaissances, je vais vous donner quelques notions simples.

**Généralités :** Pour vivre, il faut à la plante un sol, de l'eau et de la lumière.

**Le sol :** Il faut, pour la plante en pot, un sol restreint le plus possible. En général la plante doit avoir au minimum deux fois la hauteur de son pot, ou de sa jardinière. Il faut donc un sol riche. Une bonne terre de jardin dite «terre franche» améliorée de terreau. La terre franche est une terre suffisamment argileuse afin de retenir l'eau, mais pas de trop pour se fendiller avec la sécheresse. Si votre terre est trop argileuse, il faut faire un mélange de 1/3 de terre de jardin, 1/3 de tourbe et 1/3 de terreau. Autrement, le meilleur mélange consiste en 2 parties de terre de jardin, une de terreau et une de tourbe.

Le récipient choisi doit être percé d'un ou de plusieurs trous selon sa grandeur. Chaque trou sera, afin d'éviter l'obstruction, recouvert d'une petite coquille ou d'un petit fragment de poterie. Une couche de gros graviers d'environ 2 cm permettra le drainage. Ensuite, remplir la poterie en compactant légèrement jusqu'au rebord. La terre en se tassant laissera un ou deux centimètres pour l'arrosage.

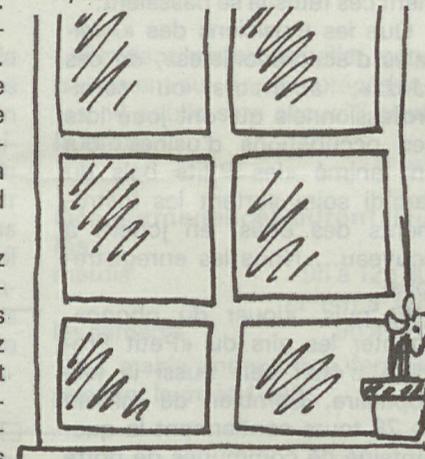
**L'eau :** Il faut arroser de préférence le soir et si possible avec de l'eau de pluie. Le soir, tout simplement pour éviter que les rayons solaires ne fassent «lentilles» avec les gouttes d'eau. L'arrosage, s'il ne doit pas laver la terre, doit être copieux afin de profiter. Un arrosage trop faible ne permet pas aux plantes de prospérer. Par exemple, une jardinière en plein soleil doit être arrosée environ trois fois par semaine. Vous pouvez également utiliser les bacs à réserve

d'eau qui peuvent rester quinze jours sans arrosage. Mais attention lorsque la réserve est vide il faut attendre quelques jours avant de remettre de l'eau pour que les racines des plantes se développent dans de bonnes conditions.

**La lumière :** Eh bien oui, la plante ne peut vivre sans ce que les savants appellent «l'assimilation chlorophyllienne». C'est en quelque sorte une alimentation par les feuilles. La plante avec son système foliaire a deux fonctions : la respiration et la transformation du gaz carbonique de l'atmosphère en sels minéraux pour sa nourriture. Cette deuxième fonction se produit à la lumière uniquement. Pour le plus grand nombre de plantes, il faut beaucoup de lumière. Un simple conseil : mettez vos plantes vertes devant la fenêtre et vous verrez un grand changement.

Maintenant, vous pouvez planter. Mais quelle plante choisir ? Je serais tenté de vous répondre toutes. Si vous avez beaucoup de soleil, le choix est facile : les géraniums, les bégonias, les pétunias, les calceolaires, les dahlias nains, les coelotes d'Inde, les roses d'Inde, les verveines venosa, etc... Si vous avez un peu d'ombre, le fuschia, le lobelia, les impatiens, le bégonia tubéreux à grandes fleurs, le bégonia tubéreux à port retombant.

Mais la fleur, c'est aussi la couleur et pour décorer c'est important. Il y a trois couleurs fondamentales : le jaune, le rouge et le bleu et peu de fleurs ont les trois couleurs dans une même ou dans plusieurs variétés. La couleur que l'on remarque le plus est le jaune, puis le rouge et enfin le bleu. L'œillet ou



Voilà, en quelques lignes, des idées pour fleurir vos fenêtres. Avec un peu d'habileté, de patience, je suis certain que vous allez faire de belles décos. Et si tous les habitants de notre ville décorent leurs fenêtres, vous ne trouverez pas que cela serait formidable !

«Pantin Ville Fleurie»  
J. TONNEAUT  
Secrétaire  
18, rue E. et M. Louise Cornet  
Télé : 843.61.66

10



1944

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10 h 30 : Rassemblement en Mairie, puis dépôt de fleurs au Pont de chemin de fer, avenue Édouard Vaillant, où tombèrent les Résistants.

10 h 45 : Plaque commémorant les départs des trains des déportés, en gare de Pantin.

11 h 15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la mairie. Dépôt de la couronne. Allocution du Maire. Participation de l'Harmonie Municipale.

10

1982

38ème anniversaire de la Libération

Samedi 4 septembre, commémoration de la Libération de Paris. 10

## ÉCHOS

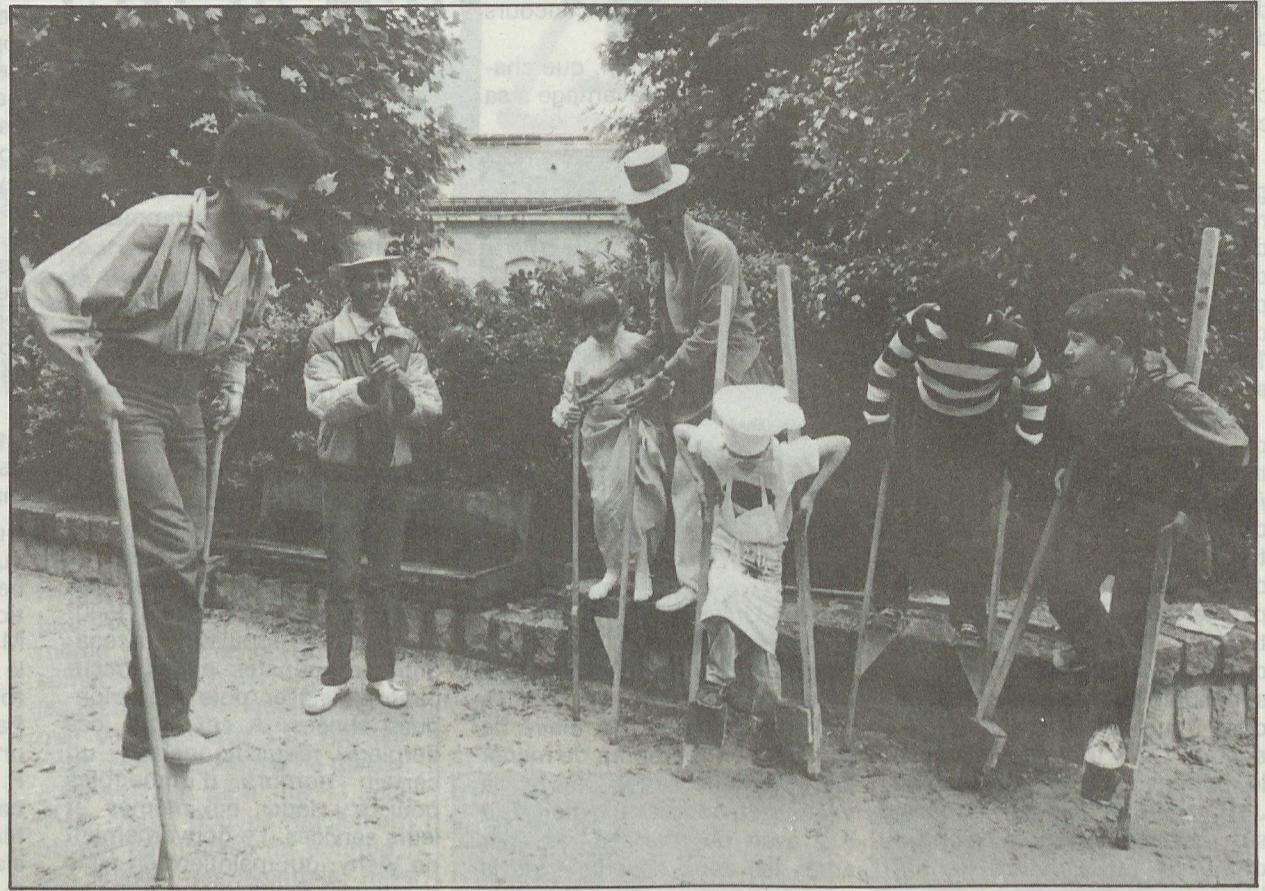
## ÉCHOS

## ÉCHOS

**Nous aussi, on a préparé la fête dans notre centre. Notre «mono» nous a raconté un peu «comment c'était avant». On a cherché des idées de vieux jouets et nous en avons trouvées...**

**Dimanche, il y avait pour nous de la barbe à papa et du sirop.**

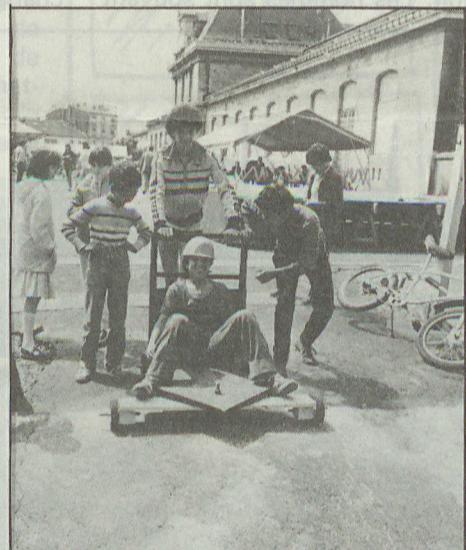
**C'était chouette la fête !**



Les grands avaient fabriqué les échasses dans les centres



Le parcours maternelle

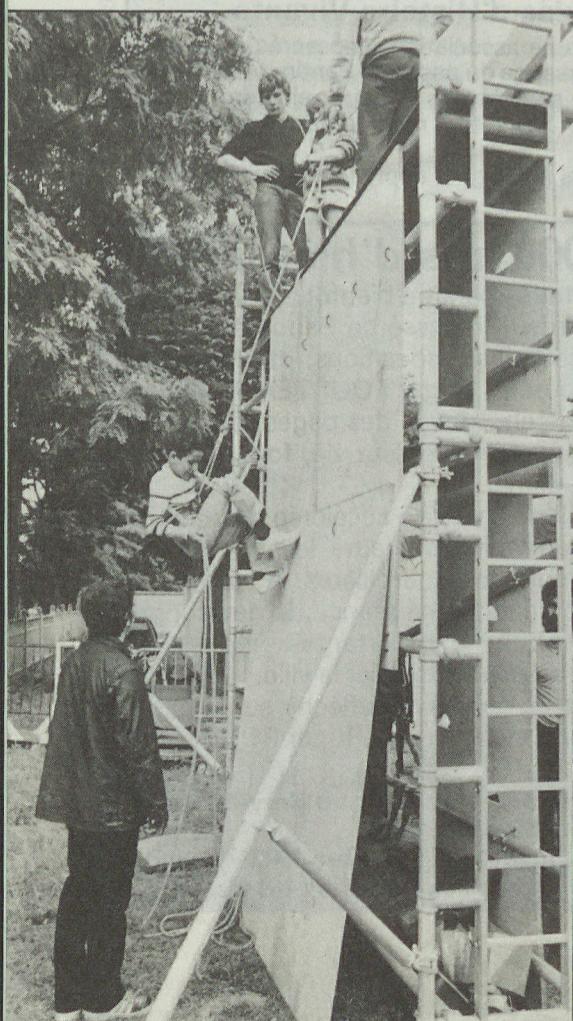


La course de «caisse à savon».

Les voitures ont été fabriquées aussi par les enfants



Le stand des quilles



La tour d'escalade ; cette activité a été pratiquée sur plusieurs mercredi à Fontainebleau.

## CENTRAL SUPERMARCHÉ



**UNA**  
**codec**

**108-110, avenue Jean-Lolive - 93 Pantin**

Métro : ÉGLISE DE PANTIN

un vrai Supermarché

**“ DISCOUNT ”**

ouvert du lundi au samedi